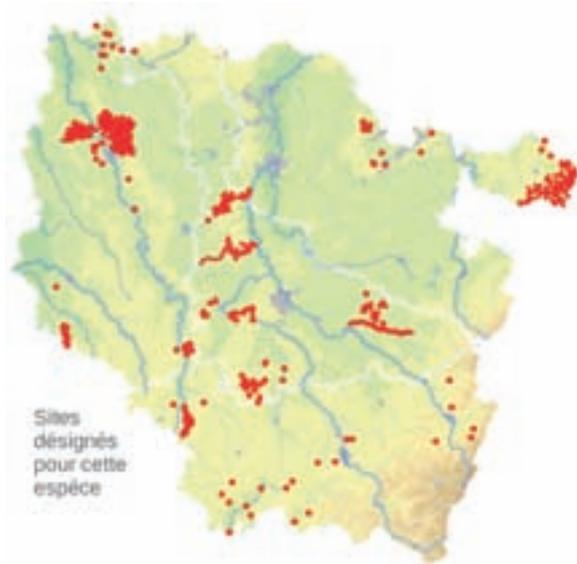




1 Barbastelle d'Europe en vol © DAVID AUERMANN

1	



## Description

La Barbastelle d'Europe est une chauve-souris de taille moyenne. Ses mensurations incluant la tête et le corps sont comprises entre 4,5 et 6 cm ; son poids varie entre 6 et 13,5 g.

Son museau est court et ses oreilles très larges ont les bords internes soudés sur le front. Le tragus\* est triangulaire avec une longue pointe arrondie à l'extrémité. Sa face et ses oreilles sont noires ; son pelage est noirâtre avec l'extrémité des poils dorée ou argentée.

Au repos et en hibernation, cette chauve-souris est en général enfouie dans une fissure : très discrète, elle passe souvent inaperçue. Généralement, la Barbastelle hiberne isolément ; ce n'est que dans les régions où les effectifs sont encore abondants que de nombreux individus se regroupent en essaims compacts.

## Écologie

La Barbastelle d'Europe est très inféodée à la végétation arborée linéaire ou organisée en massif. De plus, la proximité d'un plan d'eau ou d'une rivière semble être un facteur favorable. Son régime alimentaire se compose quasi exclusivement de petits Lépidoptères\*, notamment des Arctidés.

En hiver, c'est une espèce peu frileuse qui fréquente des gîtes d'hibernation froids très diversifiés : tunnels, fissures dans les roches, arbres creux, anciennes mines ou carrières, grottes, voire même des linteaux de portes.

Ses gîtes d'été sont situés dans les disjointements des murs des bâtiments, dans les linteaux des portes de granges, derrière les volets, dans des cavités d'arbres et sous les écorces décollées. Elle change de gîte régulièrement, en particulier pour les gîtes arboricoles ; les différents gîtes sont généralement situés dans un rayon de 500 m.

# La Barbastelle d'Europe

*Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774)

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable inadéquat**  
État de conservation en Lorraine : **Défavorable inadéquat**

## Répartition, état des populations

La Barbastelle d'Europe est présente dans une grande partie de l'Europe mais souvent peu abondante. Actuellement, elle est en phase de reconquête des territoires récemment perdus comme le sud de la Belgique et l'ouest de l'Allemagne.

En France, elle est connue dans presque tous les départements mais elle n'est que rarement observée dans les régions méditerranéennes et est en voie d'extinction dans plusieurs départements du Nord. Globalement, la tendance d'évolution des populations est mal connue ; cependant, le nombre croissant d'observations en période hivernale et en estivage, notamment grâce à l'amélioration des techniques d'inventaire, démontre une remontée des effectifs et une reconquête de ses anciens territoires par cette espèce.

## Situation régionale

La Barbastelle d'Europe a une répartition très localisée en Lorraine. Elle y est observée essentiellement en période d'hibernation, principalement dans le Piémont vosgien aux alentours d'Épinal et dans les Vosges du Nord, le sud de la Meuse, le Toulinois et le Warndt.

Toutefois, depuis la mise en œuvre de la télémétrie par radiopistage, cinq colonies de mise-bas et d'estivage ont été découvertes en Lorraine : une dans un linteau de grange et les autres dans des gîtes arboricoles, comme des fentes dans les troncs et les fourches ou sous des écorces décollées d'arbres morts.

En été, les cinq nurseries et colonies d'estivage découvertes ces dernières années regroupent entre 50 et 70 femelles et juvéniles. En hiver, les 94 gîtes inventoriés, principalement des ouvrages militaires souterrains, des tunnels ferroviaires désaffectés et des carrières, regroupent environ 620 individus. En Lorraine, la très grande discrétion de cette espèce, en été comme en hiver, rend très difficile l'estimation de sa population complète.

## Menaces et gestion

Les principales menaces qui pèsent sur la survie de la Barbastelle d'Europe proviennent des modifications dans les pratiques de la sylviculture et de l'arboriculture :

- abattage des arbres creux ou sénescents\*,
- conversion à grande échelle des peuplements forestiers autochtones\* en monocultures intensives d'essences importées, destruction des peuplements arborés linéaires bordant les chemins, les routes, les fossés, les rivières, les ruisseaux et les parcelles agricoles,
- traitements phytosanitaires touchant les microlépidoptères\* dans les forêts et les vergers.

La création de plans de gestion forestière visant la mise en place d'îlots de sénescence\* et la conservation des arbres creux ainsi que l'arrêt des traitements phytosanitaires est d'une grande urgence.

## Sites désignés pour cette espèce

FR4100154	FR4100155	FR4100161	FR4100163
FR4100171	FR4100172	FR4100177	FR4100178
FR4100191	FR4100192	FR4100208	FR4100240
FR4100245	FR4100246	FR4100247	FR41002002

## Bibliographie

- ARTHUR L. & LEMAIRE M. (2009)  
BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.) (2004)  
CPEPESC LORRAINE (2009c)  
DIETZ CH., VON HELVERSEN O. & NILL D. (2009)